Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean
Discours à l'occasion du 60e anniversaire de la citoyenneté canadienne
Ottawa, le vendredi 16 février 2007

De toutes les cérémonies de citoyenneté auxquelles j'ai participé à titre de gouverneure générale du Canada, celle-ci revêt un caractère particulier et, j'oserais dire, solennel.

Il y a soixante ans, cette année, se tenait la toute première cérémonie de citoyenneté, le 3 janvier 1947, ici même, à la Cour suprême, et le Premier ministre Mackenzie King y recevait le tout premier certificat de citoyenneté canadienne.

Je ne peux participer à une cérémonie comme celle-ci sans me rappeler ce moment où je suis moi-même devenue Canadienne.

Je me souviens du dernier jour sur mon île natale, Haïti, qui était devenue une prison pour ma famille, en raison d'une dictature sans merci.

Je me souviens de notre arrivée à Montréal par une nuit d'hiver, de février d'ailleurs.

Je me souviens de notre volonté de repartir de zéro et de mettre nos forces à contribution.

Je me souviens de notre espoir de voir s'ajouter notre histoire à la mémoire de ce pays qui nous accueillait.

À votre tour, aujourd'hui, d'y ajouter la vôtre, votre histoire.

Et chacune de nos histoires est unique.

Chacune de nos histoires vient élargir notre horizon et nous enrichir collectivement.

Des gens des quatre coins du monde viennent ici pour explorer de nouvelles possibilités.

D'autres, comme moi et ma famille, pour recommencer leur vie à l'abri de l'injustice et loin des massacres.

Chose certaine : nous trouvons ici l'idéal d'une société où toutes les citoyennes et tous les citoyens sont égaux en droits.

À nous des droits, certes, mais aussi des responsabilités qui viennent avec cette nouvelle citoyenneté.

Notre santé démocratique repose sur notre volonté d'agir précisément là où nous vivons et où nous choisissons de nous enraciner.

C'est-à-dire sur toute l'étendue d'un pays généreux où nous avons le privilège de pouvoir rêver grand, pour le bien des nôtres et de l'ensemble.

Sachez que notre citoyenneté est un pacte de solidarité entre les personnes qui font que ce pays existe.

Et que ce pacte de solidarité est d'autant plus fort qu'il s'actualise tous les jours dans un idéal de justice et de liberté qui fait l'envie du monde entier.

J'ajouterai que ce pacte de solidarité suppose également que nous nous interrogions sans relâche sur les valeurs qui sont pour nous incontournables.

Sur les valeurs qui constituent les assises de notre vivre ensemble.

Quelles sont ces valeurs?

Permettez-moi, en cette occasion spéciale, de citer ce texte qui paraît dans la première Déclaration canadienne des droits, adoptée et signée en 1960 par le premier ministre John Diefenbaker, qui nomma le premier gouverneur général francophone de l'histoire de ce pays, Georges Vanier :

« Je suis Canadien, un Canadien libre, libre de m'exprimer sans crainte, libre de servir Dieu comme je l'entends, libre d'appuyer les idées qui me semblent justes, libre de m'opposer à ce qui me semble injuste, libre de choisir les dirigeants de mon pays. Ce patrimoine de liberté, je m'engage à le sauvegarder pour moi-même et pour toute l'humanité. »

Voilà ce quoi vous vous engagez aujourd'hui.

Que tous mes vœux de bonheur et de succès vous accompagnent.